

PROJET D'ACTIVITES

2023-2026



**POUR UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE, COOPERATIF, SOLIDAIRE
& DURABLE DES MUSIQUES ACTUELLES EN NOUVELLE-AQUITAINE**



Date :
Le 23 novembre 2022

Nom, prénom et qualité :
ROUX Eric / Co-Président

Signature :  **Rim** - Réseau des Indépendants de la Musique
393 boulevard J.J. Bosc - CS 109
33323 Bègles cedex
tél : 05 56 84 15 26 / le-rim.org
SIRET : 827 554 882 00023 - APE : 94 99 Z

ILS NOUS SOUTIENNENT :



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



INTRODUCTIONS

Discours politique de la Route Du Rim de Rochefort

22 novembre 2022 • 18h30

Guy Garcia

Directeur du Sans Réserve à Périgueux

Co-président du RIM



Chers partenaires, chers collègues,

Merci d'être là, toujours aussi nombreux, pour ces moments de réflexion et de convivialité. Il y a six mois, nous fêtions ensemble les cinq ans du RIM...et quelle belle fête ! Rock & Chanson nous avait accueilli, marquant d'un symbole fort nos retrouvailles après deux ans de pandémie, puisque ce lieu magnifique fut le berceau d'un des quatre réseaux constitutifs du RIM.

Aujourd'hui, c'est un autre symbole que nous voulons partager avec vous ici, à Rochefort : celui du renouveau. Ce n'est pas forcément le mot qui vient naturellement à l'esprit pour décrire la période que nous traversons. D'aucuns lui préféreraient sans doute « crise », « urgence » ou « colère ». Nous partageons évidemment ces sentiments car nous savons vos difficultés : une baisse de la fréquentation, une explosion des coûts énergétiques et des coûts de production, une désynchronisation de la chaîne de création et de diffusion, des équipes et des bénévoles trop souvent en difficulté, des partenaires publics fragilisés, une société fracturée, tentée par la haine et la peur de l'autre...

Nous connaissons vos difficultés parce nous les vivons également. Comme beaucoup d'entre vous, le RIM est confronté à un effet ciseau entre l'augmentation de ses missions et de ses adhérents d'un côté (208 adhérents aujourd'hui), et la réduction de ses ressources humaines et un décrochage budgétaire de plus de 100 000 € de l'autre.

La singularité du RIM en revanche, c'est que plus vous rencontrez des difficultés, plus vous avez besoin que nous soyons à vos côtés. C'est là que nous arrivons à un point de bascule, dont nous parlerons plus en détail demain en assemblée générale.

Nous ne nions donc pas la colère, et encore moins l'urgence. Le RIM, comme les acteurs musicaux indépendants dans leur ensemble, sont à l'exact endroit des solutions, et pourtant nous peinons à sécuriser nos projets. Le RIM peut être un référentiel et un moteur de transformation, or nos difficultés ralentissent notre capacité de soutien aux acteurs les plus fragiles et notre capacité d'impact sur les territoires. Nous pouvons être prescripteurs de l'avenir, mais nous avons besoin pour cela de décisions politiques courageuses et radicales. Il y a une urgence, et cette urgence est politique.

Alors pourquoi parler de renouveau ?

Déjà parce que nous sommes déterminés, et que la colère que nous ressentons est partagée. Le monde de l'éducation, celui de la santé, du travail social, est en colère. Et cette colère dessine en creux un monde différent, un renouveau. C'est une émotion saine, noble, liée à la soif de justice et de liberté. Elle fait le constat d'un manque, révèle un dysfonctionnement et elle réclame d'autres priorités pour un ordre meilleur. C'est la colère qui nous pousse à agir, à prendre des initiatives, intimement comme collectivement. Et si en plus, elle est connectée à la joie – de faire, de proposer, de construire – elle est gagnante.

Les esprits chagrins nous taxeront d'être d'infatigables optimistes. Oui, c'est vrai. Pourquoi ? Parce que l'optimisme n'est pas un sentiment, c'est une méthode. Et cette méthode, nous la connaissons et l'appliquons depuis plus de 20 ans.

Nous parlons donc de renouveau parce que nous ne sommes pas restés sidérés face à la situation que nous traversons tous. Le projet pluriannuel que nous soumettrons demain à l'approbation des adhérents est un début de réponse, nous en sommes convaincus...pour peu bien-sûr que nos partenaires soient à nos côtés eux aussi !

Pour nous comme pour vous, l'incertitude des années à venir ne doit pas nous faire céder à la tentation de l'immobilisme. Bien au contraire :

• Tout d'abord : si l'inconcevable de la crise sanitaire nous a tous percuté, il a mis à jour des blessures anciennes que nous ne voulions souvent pas voir. À commencer par la plus sensible d'entre elles, sans doute : réduire depuis tant d'année la culture à un simple rôle occupationnel, relevant de la simple expérience. La société elle-même a perdu de vue que la culture lui est vitale, au sens premier du terme. Pour peu que l'on prenne soin d'elle, la culture sait faire cette chose incroyable : être en même temps le liant des groupes sociaux et le vecteur principal de l'émancipation des individus. La prise de conscience fut douloureuse, mais elle est salutaire. C'est une première colère, c'est un premier combat.

• Deuxièmement : l'inéluctable des crises énergétiques et climatiques, quant à lui, nous enjoint à nous dépasser, à trouver de nouveaux modèles. Les enjeux écologiques et géopolitiques nous font toucher du doigt la complexité du monde. C'est vertigineux, c'est vrai. Mais les solutions existent si nous acceptons collectivement d'arrêter d'espérer un retour à un modèle passé, rassurant mais mortifère. Pour lutter contre les conséquences insupportables de la crise climatique en cours, notre militantisme doit rencontrer le volontarisme de nos partenaires. Nous aurons besoin de choix politiques forts pour changer de paradigme. Depuis plus de 15 ans, le RIM est pionnier en la matière et pense chacune de ses actions pour être une contribution au développement durable. Alors par exemple, pourquoi avons-nous toujours autant de mal à être reconnus nationalement et financés pour ces actions, pourtant nécessaires à toute une région ? C'est une deuxième colère, qui s'exprime en revendication.

• Il y a ensuite l'inacceptable des inégalités de toutes sortes et de l'indignité dans laquelle sont plongés nombre de nos contemporains. Cette situation, dont nous mesurons tous les jours un peu plus la profondeur, change notre façon d'appréhender le monde, notre rapport aux autres et à notre environnement. C'est ce constat, ancien, qui vous a fait choisir l'indépendance. C'est aussi celui qui préside au combat que nous menons pour les droits culturels. Or nous disposons d'un levier prodigieux, en plus d'être élégant, pour agir sur le développement de la dignité de la personne humaine : notre créativité. Celle-là même qui est au cœur de vos projets et de vos

initiatives artistiques, servons-nous en et partageons-la. Car nous ne sommes pas seuls : nous faisons par exemple partie de la grande famille de l'économie sociale et solidaire qui est 20 fois moins aidée que le reste des entreprises, contrairement aux idées reçues. Il y a là aussi des choix politiques à opérer, rapidement et radicalement. ...C'est une troisième colère, partagée avec tant d'autres. Il n'est plus possible de soumettre la société à des injonctions contradictoires permanentes entre la défense affichée des droits humains et la réalité de la plupart des politiques publiques.

Revenons à nos moutons : quand on est face à l'inconcevable, à l'inéluctable et à l'acceptable, nous n'avons pas le droit de baisser les bras. Il nous faut au contraire libérer les imaginaires et ouvrir de nouvelles voies. Encore ce matin, la Concertation territoriale nous a montré que nous avons encore beaucoup à inventer. Aussi préoccupant que soit l'état du monde et de notre secteur, nous ne sommes pas dans une impasse.

C'est d'ailleurs le mandat que vous nous avez donné, dans l'objet même du RIM, qui nous engage à « créer un écosystème favorable à un développement durable, équitable, coopératif et solidaire des musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine ». Et nous nous y emploierons encore, avec le soutien de nos partenaires, la Région, la DRAC et le Département de la Gironde, qui sont prêts à signer avec nous le projet pluriannuel du RIM pour les quatre ans qui viennent.

Notre vision aujourd'hui est ainsi de penser la durabilité du RIM et de notre secteur au sein de tout l'écosystème dans lequel il évolue. Notre proposition est d'écrire un nouveau récit, une nouvelle histoire collective. J'en profite ici pour remercier Florent et son équipe pour le formidable travail mené.

Alors célébrons le Clos, ce lieu qui a su se renouveler. Célébrons aussi l'opportunité qui nous est donnée, dans les années à venir, de renouveler le Contrat de filière, le RIM, et à travers eux le secteur musical en Nouvelle-Aquitaine.

Célébrons enfin notre joyeuse colère, notre engagement collectif, car ils sont la source de notre pouvoir d'agir sur les territoires et les sociétés humaines.



Introduction à l'Assemblée générale

23 novembre 2022 – 10h00

Pauline Gobbini

Chargée de développement et diffusion chez Kieki Musiques

Co-présidente du RIM



Lors de la dernière Route du RIM, Delphine, qui nous accueillait à Rock et Chanson, avait demandé de ne plus organiser d'Assemblée générale le lendemain de la soirée. Au nom de toute l'équipe : désolée Delphine, désolée tout le monde, comme vous pouvez douloureusement le constater, cette promesse n'a pas été tenue ! Alors malgré cette nuit courte et festive, merci à tous de bien ouvrir les yeux, les oreilles, et surtout d'allumer vos cerveaux. Nous avons besoin de toute votre attention parce que nous avons trois choses importantes à partager avec vous :

- la situation budgétaire du RIM, sur laquelle nous vous alertions déjà en mai dernier,
- notre projet pluriannuel, qui cherche à trouver une réponse à cette situation mais aussi aux besoins d'accompagnement des adhérents,
- enfin, une réforme statutaire, qui vise à consolider notre fonctionnement.

Commençons par le premier point, car les deux autres vous seront présentés par l'équipe : le RIM est confronté à une rupture de son modèle économique, liée à la conjonction de trois facteurs :

- une crise profonde et durable de notre filière, fortement impactée par l'empilement d'enjeux sociétaux, environnementaux, sanitaires et économiques. Cette crise suppose d'accompagner fortement les acteurs. C'est un travail titanesque,
- une crise de croissance interne ensuite, à laquelle nous n'étions pas préparés. Depuis 2017, le nombre de nos adhérents n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui 208 acteurs, de toutes tailles et de toutes natures. Soit 112 % d'augmentation en 6 ans.

Une telle augmentation nécessite de configurer le RIM pour y faire face. Ici encore, c'est la charge de travail qui s'en trouve mécaniquement et durablement accrue,

- une importante crise budgétaire enfin, qui découle directement de deux modifications de la Convention collective dont nous dépendons. Depuis janvier 2022, l'application de l'avenant 182 entraîne pour le RIM une augmentation importante du coût de sa masse salariale, générant ainsi un déficit de 80 000€ par an. Auquel viendra s'ajouter en janvier 2023 l'avenant 194, qui alourdira notre déficit structurel de 25 000€ supplémentaires. C'est en soi une bonne nouvelle car cela vient augmenter des salaires qui étaient jusqu'ici indécents, mais ces 105 000 €, non compensés à ce jour par des aides publiques, viennent rompre notre modèle économique et social.

Concrètement, comme Guy l'a évoqué hier soir dans son discours, nous vivons un effet ciseau entre des besoins croissants d'un côté, et la réduction de notre capacité à agir de l'autre. Nous avons réformé le RIM autant qu'il nous était possible de le faire. Nous cherchons évidemment depuis plusieurs mois toutes les solutions pour réduire au maximum l'impact de cette situation sans toucher ni à l'emploi ni à l'ADN du RIM. Mais cela ne suffira pas à court terme.

En tant que gouvernance du RIM, nous devons être raisonnables, rationnels et prudents. Nous devons absolument assurer la pérennité du RIM, quitte à assumer un projet 2023 bien en deçà de ce que nous espérions. Nous devons traverser ce trou d'air pour être en capacité de penser la suite. Nous devons donc prévoir et appliquer en 2023 un scénario du pire, dans lequel nous n'arriverions pas à trouver de nouvelles ressources. En revanche, en ce qui concerne le projet pluriannuel que nous allons vous présenter, nous restons confiants : chaque aide publique supplémentaire nous permettant de desserrer l'étau budgétaire.

Si nous sommes en train de sonner le tocsin nous n'en sommes donc certainement pas à sonner le glas de quoi que ce soit !

Il n'y a pas si longtemps, l'équipe de Rock & Chanson a énoncé un concept qui nous a beaucoup plu : ils ont parlé de « la contrainte merveilleuse ». Il s'agissait bien d'évoquer ce qui fait la nature de toute invention, de toute œuvre artistique, et donc du futur.

J'ajouterai en écho une proposition du révolutionnaire italien Antonio Gramsci « Pessimisme de l'intelligence, optimisme de l'action » : si nous sommes conscients, voire intellectuellement dépassés par les bouleversements qui nous attendent, que dis-je, qui sont déjà là, nous n'avons pas d'autres choix qu'agir : agir en accord avec notre éthique en portant humblement nos combats.

Attention, humblement ne veut pas dire modestement : car nous devons aller chercher ce qui nous revient. Plus que jamais il est l'heure de l'intérêt général, des cultures libres et indépendantes, de la lutte contre les inégalités et les discriminations. Ces combats sont les nôtres, et avec une remise en question et une légère mise à jour de nos logiciels, il est certain que nous sommes les plus à même de les porter. Nous avons un rôle à jouer car les musiques actuelles n'ont jamais voulu se satisfaire du monde tel qu'il était. Plus que jamais nous ne sommes pas satisfaits et nous voulons bousculer le cours des choses. Humblement mais pas modestement. Nous pouvons être collectivement les artisans d'un renouveau nécessaire, d'un renouveau déjà entamé.

Et si la société se polarise, alors soyons radicaux ! Radicaux au sens étymologique : allons à la racine de notre engagement, de ce qui nous porte pour proposer un autre scénario que celui qui nous consomme. Soyons clairs et lisibles et exigeons de tous la même lisibilité, le même engagement clair et radical.

Bref, nous avons besoin d'être sécurisés pour encaisser le changement d'échelle, et cela ne pourra se faire sans un dialogue inventif et ambitieux, avec vous comme avec nos partenaires.

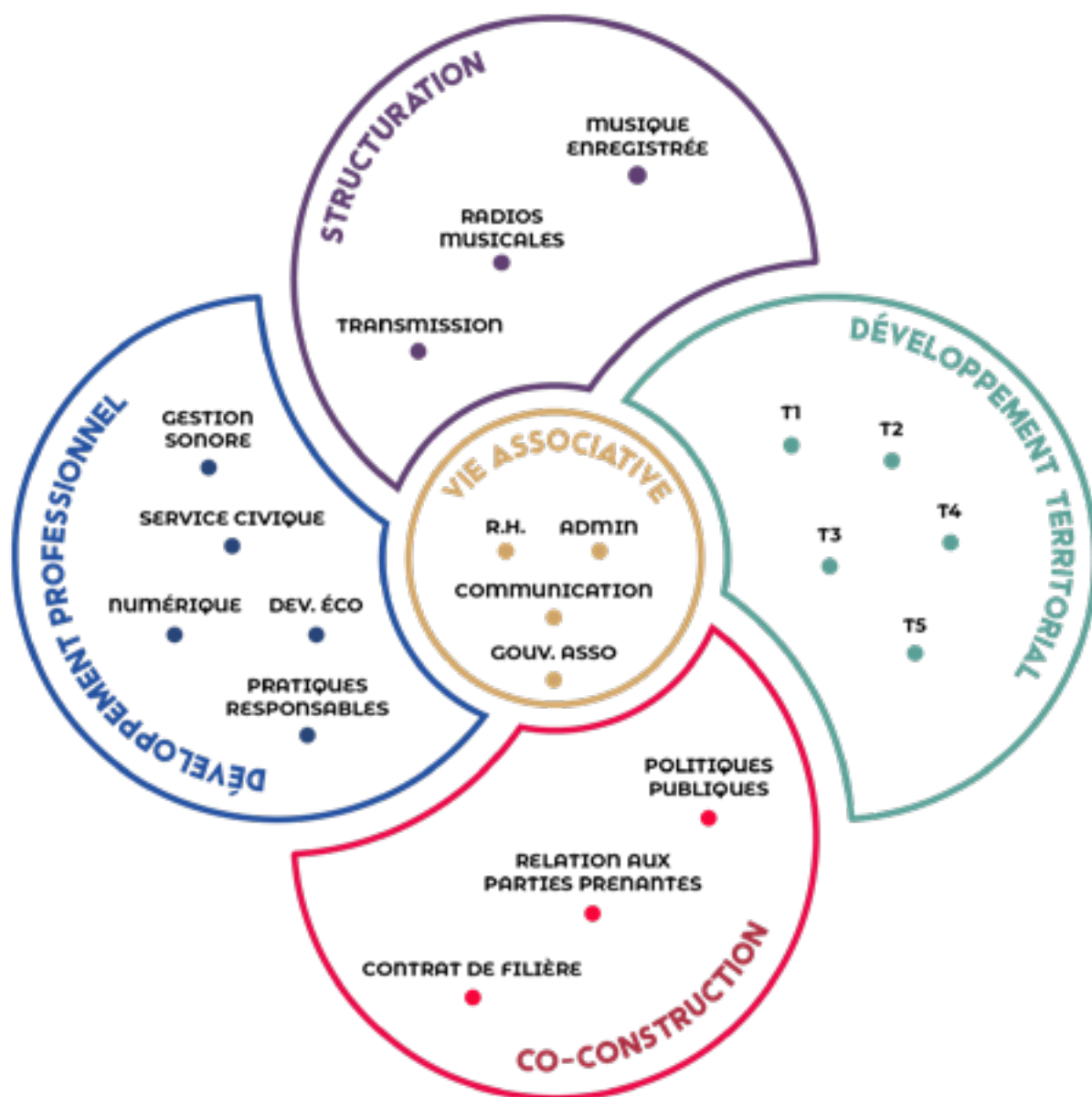
Pour conclure, je déclare donc cette nouvelle assemblée générale ouverte, une AG placée sous le signe de la contrainte merveilleuse, de la radicalité et de l'optimisme de l'action.





*Photos de la Route du Rim de Novembre 2022 au Clos, à Rochefort.
De haut en bas : discours de Guy Garcia, l'équipe du RIM, participants à la Route du Rim,
discours introductif de Pauline Gobbini à l'assemblée générale, vote du projet pluriannuel.*

CERCLES ET THÉMATIQUES



SOMMAIRE

14

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Territoire 1
- Territoire 2
- Territoire 3
- Territoire 4
- Territoire 5

22

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Développement économique
- Service Civique
- Numérique
- Gestion sonore
- Pratiques responsables

30

STRUCTURATION

- Musique enregistrée
- Radios musicales
- Transmission

36

CO-CONSTRUCTION

- Politiques publiques
- Contrat de filière
- Relations aux parties-prenantes

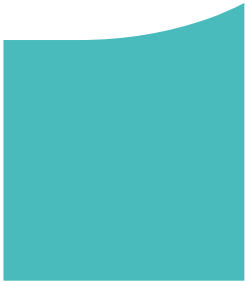
42

VIE ASSOCIATIVE

- Gouvernance associative
- Communication
- Administration
- Ressources humaines



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



RÉFÉRENT·E-S DU CERCLE

Hugo Vilmot
Malika Vignon

RÉFÉRENT·E-S ADHÉRENT·E-S

Olivier Péters (Ampli, 64)
Loreline Vidal (LAMA, 33)

RAISON D'ÊTRE

La gouvernance du RIM, comme ses ressources humaines, s'appuie sur un dialogue permanent entre des fonctions spécialisées et des fonctions territoriales. Le cercle Développement Territorial constitue un espace d'échanges où sont remontées les situations de terrain des acteurs et lui donne une fonction ressource indispensable à la conception et au déploiement des dispositifs du RIM en lien avec les fonctions spécialisées. Il est, du même fait, l'espace de capitalisation des signaux faibles et des tendances qui traversent la filière régionale des musiques actuelles. Il est, enfin, le lieu de la mise en commun des pratiques professionnelles et de leur spécificités (relation de proximité, accueil de situations sensibles, animation d'un territoire en «solitaire») et lui donne une fonction précieuse pour permettre aux salarié·e-s de prendre de la hauteur sur leur pratique et s'enrichir des retours extérieurs.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Repérer**, en lien avec le cercle Développement Professionnel, **les relais et/ou dispositifs permettant de répondre aux besoins d'accompagnement des acteurs**, à l'échelle des territoires. Ce travail s'appuiera essentiellement sur les compétences et services proposées par les parties prenantes du réseau,
- **coordonner la démarche de sensibilisation** de nos interlocuteurs sur les territoires (élu·e-s et services des collectivités territoriales, agences culturelles, dispositifs locaux d'accompagnement) aux enjeux du secteur des musiques actuelles,
- **faire évoluer le cercle vers la création d'un espace de codéveloppement**, d'analyse et de ressource en termes de pratiques professionnelles pour les salarié·e-s en charge des activités de développement territorial du RIM,
- **clarifier le rôle des délégués territoriaux** dans un contexte d'effet de seuil du réseau (place donnée au soutien individuel des structures, attendus des actions),
- **optimiser la stratégie de présence des œuvres sur le territoire** à travers le réseau de distribution indépendant.

1ÈRES MARCHES 2023

- Poursuivre le travail de réflexion sur la notion d'animation territoriale afin de commencer à **formaliser une « ressource » de pratiques et méthodes mises en œuvre** sur les territoires (exemple des entretiens-conseils), inscrire cette notion dans le cadre des activités du développement territorial : information, conseil, orientation, ressource, coordination,
- **accompagner le redimensionnement de l'activité de distribution** dans l'optique de la fusion de cette thématique avec la musique enregistrée au sein du RIM,
- **expérimenter les méthodes du codéveloppement** au sein des réunions de cercle.

PARTENAIRES CLÉS

Élu·e-s et services des collectivités territoriales, FEDELIMA, De La Neige En Été, France Active Nouvelle-Aquitaine.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Ugo Cazalets

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS

Matthieu Haramboure (Belarri, 64),
Olivier Péters (Ampli, 64),
Didier Valdès (Café Music, 40)

RAISON D'ÊTRE

Le T1, composé des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, est situé à l'extrémité sud de la région. Il s'agit du seul territoire du RIM limitrophe à l'Espagne, ouvert sur l'Occitanie à l'Est et le reste de la Nouvelle-Aquitaine au Nord. 29 adhérents sont implantés sur ce territoire (soit une augmentation de plus de 50 % depuis 2019), 15 dans les Pyrénées-Atlantiques et 14 dans les Landes. Les coopérations, réflexions ou actions communes existent depuis plusieurs années (y compris avant la création du RIM). L'historique d'un réseau commun, la géographie et la démographie du territoire l'expliquent en partie. Cependant, de nombreuses initiatives nouvelles ont émergé ces dernières années tandis que des structures historiques ont largement réduit voire cessé leurs activités. La structuration des acteurs est donc à poursuivre, notamment pour favoriser l'intégration des nouvelles structures et générer du lien avec les autres parties-prenantes du territoire.

La présence du délégué territorial, en lien avec les élus territoriaux, vise notamment à :

- assurer un lien durable de proximité avec les adhérents et les parties-prenantes,
- contribuer à la montée en compétences des adhérents, notamment concernant les enjeux et fonctions stratégiques des acteurs de musiques actuelles,
- assurer une gestion de proximité des projets / thématiques / actions du RIM
- inciter à des connexions et coopérations au-delà du territoire (à l'échelle de la région, avec les régions limitrophes voire avec l'Espagne).

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Développer une connaissance fine des réalités, enjeux et problématiques** des adhérents au travers d'un suivi individuel des structures,
- **poursuivre et accentuer le dialogue avec les principales collectivités du territoire** (départements et agglomérations),
- **maintenir la dynamique collective du territoire**, au travers de l'organisation de visios régulière ouverte à tous les adhérents et la participation aux temps forts du RIM, pour favoriser la structuration des acteurs du territoire,
- **assurer une fonction de ressource** pour les adhérents du territoire et leurs parties-prenantes (partenaires publics et opérationnels), en lien notamment avec les thématiques du RIM,
- **poursuivre le suivi et l'accompagnement des structures labellisées** en tant qu'acteurs structurants du territoire.

1ÈRES MARCHES 2023

- **Accompagner les démarches de labellisations** ou renouvellement de conventions des acteurs structurants (SMACs, projet de Centre National de Création Musicale),
- **veiller à l'intégration des nouveaux adhérents** au travers d'une approche à la fois individuelle et collective, la plupart ayant adhéré dans un contexte où les rencontres et temps forts étaient limités.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Elisa Ingzargiola
Madeline Rey

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Delphine Tissot (Rock&Chanson, 33)
Fany Souville (Lamao Éditions, 33)
Pierre Lafaille (Ricochet Sonore, 33)

RAISON D'ÊTRE

Le Territoire 2 s'étend sur le seul département de la Gironde. Il est témoin d'une forte concentration d'acteurs, liée principalement à l'attractivité de la métropole Bordelaise. Cependant, l'ensemble du département est animé d'initiatives qu'il convient d'encourager et de lier, dans l'optique de favoriser le maillage territorial.

Le nombre d'adhérents conséquent sur le territoire – 76 sur 208, soit près de 36 % du chiffre total d'adhérents – nécessite une attention particulière et demande d'adapter le suivi réalisé par la déléguée territoriale.

Ancré dans le projet global du RIM, le territoire de la Gironde se définit comme un « outil », espace de dialogue solidaire, d'information, d'orientation et de ressource favorisant l'interconnaissance et permettant l'impulsion de nouvelles actions et dynamiques en articulation avec les fonctions spécialisées.

La présence de la déléguée territoriale, en lien avec les élus territoriaux, vise à :

- favoriser l'interconnaissance entre les adhérents de la Gironde,
- intégrer les nouveaux membres adhérents au sein du réseau en lien avec la gouvernance et les salarié·e·s du RIM,
- s'inscrire comme un acteur de l'orientation territoriale dans la chaîne d'accompagnement des porteurs de projets musiques actuelles sur le département,
- co-construire les politiques publiques en Gironde, construire un lien durable de proximité avec les partenaires publics et opérationnels,
- établir des diagnostics, identifier des besoins, être l'incubateur de dynamiques et actions pour le RIM en articulation avec les fonctions spécialisées du RIM (ex : musique enregistrée, développement économique...).

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Accentuer la dynamique d'interconnaissance du territoire**, en expérimentant l'organisation de temps de rencontre informels pour et avec les adhérents de Gironde,
- **engager le développement des entretiens conseils**, en lien avec les partenaires territoriaux investis sur le conseil, l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets musiques actuelles,
- **expérimenter des dispositifs collectifs d'intégration des nouveaux adhérents**, dans un contexte de hausse constante du nombre de nouveaux adhérents sur le territoire.

IÈRES MARCHES 2023

- **Convier les adhérents de Gironde à un temps collectif**, au début de l'année 2023,
- **assurer la bonne passation des projets amorcés d'un.e salarié.e à l'autre**, dans le contexte du remplacement de la déléguée territoriale depuis de septembre 2022 et un retour à priori prévu fin juin 2023.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Hugo Vilmoth

RÉFÉRENT•E•S ADHÉRENT•E•S

Véronique De Faria (Nuit d'Orage, 19),
Bérénice Le Moing (Sans Réserve, 24),
Christophe Carmeille (After Before, 47)

RAISON D'ÊTRE

Le T3 est composé de trois départements à cheval entre deux anciennes régions administratives (Aquitaine et Limousin) et en situation d'interface avec deux autres régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie). Sur ce territoire à dominante rurale, la répartition des acteurs de musiques actuelles adhérents du RIM se concentre sur les aires urbaines de Périgueux en Dordogne et de Tulle en Corrèze. Le reste des structures identifiées par le réseau se situe plutôt dans des bassins de vie urbains (Bergerac, Brive-la-Gaillarde), et un petit nombre se trouve dans une position géographique plus isolée. En Lot-et-Garonne, 5 structures adhérentes maillent le département de manière éparse. De larges parts du territoire restent peu identifiées par le réseau, particulièrement en Périgord Noir et Périgord Vert, sur le sud-ouest du Lot-et-Garonne et le nord-est de la Corrèze. L'enjeu de l'identification du RIM par les acteurs sur ces portions de territoire, afin de les intégrer à la dynamique de réseau régional et de les mettre en contact avec les structures à proximité de leur bassin de vie, est une ligne de force du projet du RIM sur le T3. La délégation territoriale consiste à l'endroit des structures de musiques actuelles, adhérentes ou non, dans les activités qui ont trait à l'information, au conseil, à l'orientation et à la ressource. L'animation interdépartementale spécifique au T3 existe encore peu, en dehors de coopérations autonomes et relativement isolées de certains acteurs.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Approfondir les relations avec les relais territoriaux** (agences culturelles, structures porteuses des dispositifs locaux d'accompagnement, services des collectivités territoriales), contribuer à une compréhension commune des enjeux du champ des musiques actuelles sur le territoire avec l'ensemble des parties prenantes,
- **travailler le lien aux structures**, adhérentes comme non-adhérentes, dans l'optique de leur inclusion la plus large possible dans la dynamique de réseau régional et celle d'assurer les fonctions de ressource, conseil, mise en lien et orientation sur le territoire en s'appuyant sur le réseau existant,
- **réfléchir aux leviers d'une animation territoriale** du réseau d'acteurs qui implique les acteurs des trois départements, la positionner en concordance avec l'agenda des structures du territoire, **retrouver de la marge prospective**,
- **préfigurer des passerelles transfrontalières** avec des acteurs des régions limitrophes en lien avec les pôles et réseaux régionaux des musiques actuelles concernés (Octopus, Grand Bureau).

1ÈRES MARCHES 2023

- **Enclencher une dynamique participative** autour de la mise en place de sessions d'entretiens-conseils territorialisées, en impliquant le réseau sur les territoires concernés (lieux d'accueil, relais de communication...),
- **programmer des sessions d'interconnaissance et de partage d'informations** avec les partenaires publics locaux, départementaux, régionaux.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Nicolas Antoine

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Judicaël Dacosta (Microcultures)
Elie et Jean-Michel Leygonie (Éclats d'Email Jazz Édition)
Mathilde Coupeau (Jazz à Poitiers)

RAISON D'ÊTRE

Le Territoire 4 (Creuse, Vienne, Haute-Vienne) rassemble des acteurs inscrits à la fois dans des réalités urbaines, mais aussi rurales pour une part grandissante d'entre eux. On y constate notamment l'émergence de structures aux modèles d'activités et/ou économiques hybrides et singuliers, ce qui questionne et impacte les modalités d'accompagnement de ce territoire. Sans réalité administrative ou géographique propre à l'ensemble du territoire, le travail se réalise à l'échelle des bassins de vie. Dans ce contexte, la présence du délégué territorial, en lien avec les élus territoriaux vise à :

- entretenir la culture et les habitudes de réseau en cultivant les liens de proximité existants avec les adhérents et parties prenantes du territoire,
- inciter et suivre les dynamiques collectives et coopérations au sein et au-delà du territoire,
- poursuivre un déploiement équitable des missions et actions du RIM (service civique, Le Rayon, accueil ou participation aux temps forts du RIM...),
- faciliter la contribution et l'accès des acteurs aux politiques et dispositifs publics qui les concernent.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Contribuer à la finalisation de la labellisation SMAC en Creuse**, et rester en veille sur la situation en Haute-Vienne,
- **poursuivre l'accompagnement des multiples démarches territoriales** (réseau local sur la communauté de communes ELAN en Haute-Vienne, pratiques en amateur sur Grand Poitiers...), y compris en initiant si possible de nouvelles formes d'échanges intégrant plus fortement la dimension artistique (rencontre entre programmeurs d'un même bassin de vie, visite collective de nouveaux lieux / structures adhérentes...),
- **adapter l'accompagnement du RIM et ses modalités d'actions sur le territoire à l'effet de seuil** (augmentation prévisible d'environ 25 % du nombre d'adhérents fin 2022/début 2023).

IÈRE MARCHE 2023

- **Faciliter et finaliser l'autonomisation** par les acteurs concernés **du collectif pratiques en amateur de Grand Poitiers**.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Benjamin Suhard

RÉFÉRENT•E•S ADHÉRENT•E•S

Margot Aymé (Les Abattoirs/West Rock, 16)

Laurence Guinot (Cristal Production, 17)

David Sauvignon (Diff'Art, 79)

RAISON D'ÊTRE

Entièrement compris dans l'ex-région Poitou-Charentes, le territoire 5 (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres) bénéficie d'un travail de réseau et d'un historique en commun relativement anciens. Le territoire est riche d'initiatives de droit public et privé (festivals, lieux de diffusion ou d'accompagnement artistique...). Cela dit, l'étendue de ce territoire multipolaire, inégalement desservi et son éloignement relatif des grands centres génère des zones d'attractions très diverses (entre Bordeaux, La Rochelle, Poitiers et Nantes) et des modèles économiques hybrides parfois fragiles qui constituent parfois un obstacle à la coopération entre acteurs. Depuis la création du RIM, cependant, la coopération s'est considérablement renforcée entre certains groupes d'acteurs, à l'échelle de leurs bassins de vie ou de leurs départements.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Accompagner le développement des initiatives musicales actuelles sur le territoire**, dans une posture de conseil, d'orientation et de ressources en lien avec les thématiques du RIM,
- **contribuer à consolider le maillage de lieux et projets structurants** sur le territoire et soutenir leurs logiques de coopérations,
- **encourager l'essaimage de dynamiques de coopérations**, telle que celle liée aux coopérations autour du Service Civique en Charente.

1^{ÈRES} MARCHES 2023

- **Accompagner les transitions de directions récentes** ou en cours au sein des acteurs structurants pour le territoire,
- **favoriser l'intégration des nouvelles structures du réseau** tant individuellement que collectivement, notamment à travers la mise en place de rendez-vous informels s'appuyant sur les événements des adhérents du territoire.



DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

RÉFÉRENTE DU CERCLE

Marine Costecalde

RÉFÉRENT ADHÉRENT

Daniel Rodriguez (La Locomotive, 40)

RAISON D'ÊTRE

Les évolutions et bouleversements que traversent les professionnels impliquent pour les acteurs une compréhension de leur complexité. Cela demande également la maîtrise et l'articulation de compétences. Ce Cercle est l'instance de gouvernance stratégique destinée à mobiliser et soutenir les acteurs sur les grands enjeux transversaux de leur structure dans un objectif d'autonomisation.

Le cercle Développement Professionnel regroupe des expertises supports (internes au RIM ou partenariales) et fait office de cellule d'étude des différentes modalités de soutien des adhérents. En lien avec les autres cercles et thématiques, ce cercle permet de trouver la juste place du RIM dans le soutien et la projection vers les enjeux de demain des adhérents et partenaires du RIM. Il vise à :

- soutenir la professionnalisation : contribuer à la montée en compétence des équipes sur des thématiques transversales comme spécialisées,
- optimiser les moyens de développement offerts par la double approche sectorielle (musiques actuelles) et géographique (acteurs de la Nouvelles-Aquitaine) : faciliter la mise en commun, rechercher les opportunités de mutualisation et les coordonner,
- trouver les modalités de la prospective : observer les changements conjoncturels, évolutions des modèles, rester à l'écoute du territoire, et si les conditions le permettent, impulser l'étape d'expérimentation et d'innovation au sein du RIM et/ou des structures adhérentes.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

Les objectifs du cercle pour les années à venir sont en lien avec les thématiques du cercle ou des chantiers émergents transversaux :

- **centraliser les informations** : améliorer la méthode, les outils de la capitalisation/observation au sein du réseau,
- **coordonner les réflexions collectives** : permettre la constitution de groupes de travail, créer des synergies, faire émerger de nouvelles réponses, centraliser les idées/projets initiés à plusieurs endroits et qui concernent un même sujet,
- **développer et rendre lisible des formats et outils de diagnostic/autodiagnostic**, d'orientation, de rencontre et garantir leur cohérence au sein de l'équipe,
- **repérer (voire mobiliser) nos partenaires privilégiés** pour articuler leurs dispositifs avec les actions du RIM selon nos différents périmètres d'intervention.

1ÈRES MARCHES 2023

- **Clarifier le périmètre de l'action du RIM** au travers des chantiers égalité-mixité et RH,
- **coordonner une réflexion sur les compétences, outils et formats utilisés par l'équipe salariée du RIM** pour soutenir et orienter nos adhérents (entretiens conseils).

RÉFÉRENTES THÉMATIQUE

Sarah Bambou
Isabelle Bousquet

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE

Margot Aymé (Les Abattoirs, 16)

RAISON D'ÊTRE

Le modèle économique des acteurs de la filière musiques actuelles est fortement ébranlé par une juxtaposition de crises : Covid-19, inflation (artistiques, prestataires, énergie...), pénurie de personnel, fréquentation aléatoire, contraction des dépenses culturelles des collectivités, multiplication des aléas climatiques...

Dans ce contexte, le RIM entend poursuivre son action en faveur de la consolidation et du développement économique des structures de musiques actuelles néo-aquitaines. Les objectifs du RIM sont ainsi de :

- réaliser et diffuser une veille d'actualités économiques (aides, dispositifs d'accompagnement, réglementation, ...) auprès de l'ensemble des acteurs de musiques actuelles de la région,
- assurer le primo-accompagnement - qualification des besoins, information, premier conseil et orientation - des structures adhérentes sur les problématiques relatives à la vie d'une entreprise déjà créée : création ou pérennisation d'un emploi, structuration de la gouvernance, pilotage économique et financier, changement d'échelle, transmission...
- outiller les démarches de mutualisation et de solidarité entre les membres du réseau (fonds de trésorerie solidaire, négociations collectives...),
- faciliter le partage de compétences et de bonnes pratiques entre pairs au sein du réseau.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Affiner la méthodologie relative au primo-accompagnement** individuel et collectif mené par le RIM auprès des structures adhérentes,
- **clarifier et renforcer l'articulation de la thématique** « développement économique » avec les autres fonctions spécialisées et territoriales du RIM,
- **préciser ou construire les modalités de collaboration** avec les autres acteurs de la chaîne d'accompagnement économique au profit de la structuration et de la pérennisation des structures musiques actuelles de la Région,
- **évaluer l'expérimentation du fonds de trésorerie solidaire** et adapter le dispositif,
- **évaluer EXPAIRS**, dispositif d'accompagnement par les pairs, et penser les modalités de sa poursuite en tenant compte de l'effet de seuil.

IÈRE MARCHÉ 2023

- **Référencer les acteurs de la chaîne d'accompagnement économique** des structures musiques actuelles en Région Nouvelle-Aquitaine et qualifier leur relation avec le RIM.

RÉFÉRENTES THÉMATIQUE

Marine Costecalde
Alice Drouet

RÉFÉRENT ADHÉRENT

Rudy Lannou (Mélodinote, 33)

RAISON D'ÊTRE

La coordination régionale du Service Civique que nous mettons en œuvre depuis 2013 vise à :

- proposer un cadre d'accueil et d'accompagnement responsable des volontaires (16- 25 ans),
- soutenir et permettre la montée en compétences de leurs tuteur·rice·s,
- repérer et accompagner les mutations des structures et du secteur d'activité

L'accompagnement mis en œuvre a pour objectif de rendre les volontaires plus libres, plus capables et plus responsables, dans la droite ligne de la progression des droits culturels des personnes.

Les actions développées poursuivent les objectifs fixés collectivement : proximité (avec les volontaires et les adhérents), innovation et expérimentation (dans les modes d'accompagnement), cohérence et lisibilité (dans la gestion du projet), prescription pour favoriser le collectif. La multiplicité des propositions, des formats, des espaces de rencontres et des partenariats rendent ce projet singulier. Nous sommes à un endroit de croisement de sujets liés à la jeunesse, l'insertion, l'engagement, qui nous permettent de réfléchir collectivement aux enjeux de demain.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Renforcer la notion de parcours** : conserver un lien durable avec les volontaires du réseau, penser les articulations avec les dispositifs insertion/emploi, affiner les modes d'enquête/récolte de données,
- **expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement** : adapter les formats aux évolutions des personnes (individuel) et des groupes de volontaires (collectif),
- **s'adapter aux propositions innovantes** : laisser l'espace à des missions nouvelles liées à des projets collectifs ou impulsées par les personnes (Service Civique d'initiative).

1ÈRES MARCHES 2023

- **Adaptater le format et l'accompagnement pour la cohorte 2** (printemps - été),
- **affiner les partenariats** (CINA, centres info jeunesse, IDDAC...),
- **renforcer les compétences en matière de médiation et clarifier les process**, améliorer le bilan qualitatif (documents renvoyés, ruptures missions, participation aux journées tutorat...),
- **favoriser l'effet réseau/solidarité** pour les structures et les tuteur.ices (ex : recrutement, missions, accompagnement).

RAISON D'ÊTRE

L'évolution rapide des usages et des technologies nécessite de modifier régulièrement nos pratiques. Face à l'émergence continue de nouveaux besoins numériques, les structures de musiques actuelles doivent accéder à des outils professionnels adaptés à leurs activités, et renforcer en parallèle leur compréhension des enjeux et des solutions disponibles. En cohérence avec ses ambitions éthiques fondatrices (durabilité, logiciels libres, inclusivité, adaptabilité, innovation, ...), le RIM souhaite ainsi agir à plusieurs niveaux :

- accompagner la volonté de transition vers le numérique responsable des acteurs de musiques actuelles (conseil, diagnostic, dispositif d'assistance, valorisation des projets...) afin d'encourager les nouvelles pratiques,
- coordonner les besoins en développement d'outils internes et externes,
- contribuer à la communauté du libre via une page ressource sur le site du RIM et une sensibilisation à la protection des données.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Expérimenter puis stabiliser un périmètre durable pour notre projet numérique** (clarification des ressources internes et externes, priorisation des projets de développement, études de faisabilité pour de nouveaux outils, ...),
- **rendre visible et lisible l'accompagnement numérique du RIM** auprès des adhérents et partenaires,
- **trouver les modalités de financement pour développer de nouveaux outils** (V2 du Serious Game, outil de management des parties prenantes, amélioration de Dolibarr...).

I^{ÈRE} MARCHÉ 2023

- **Contribuer à la communauté du libre grâce à la refonte de la page « numérique »** sur le site du RIM et du portail équipe.

RAISON D'ÊTRE

La prévention des risques auditifs est principalement portée par quatre adhérents du RIM (Hiéro Limoges, La Nef, le Café Music et Virus prod - les trois premiers étant relais d'Agi-Son) avec notre appui dans une logique de mise en lien et coordination régionale. Des actions variées de sensibilisation et de prévention sont organisées par ce biais (campagnes de prévention, spectacles pédagogiques, sessions de bouchons moulés, information sur la réglementation...). Jusqu'en 2026, l'action de soutien du RIM se concentrera sur le fait de :

- assumer notre rôle de représentation collective tant à l'échelon régional (PRSE – Plan Régional Santé Environnement - et ses déclinaisons locales comme le Contrat Local de Santé de Poitiers), qu'au niveau national (Agi-Son),
- poursuivre l'expérimentation et l'essaimage de nouvelles formes d'actions ou de mutualisations (expositions nomades, achats groupés ou mutualisations de matériels...),
- promouvoir les actions des adhérents, notamment les spectacles pédagogiques et les initiatives innovantes,
- favoriser la circulation sur le territoire des actions et ressources liées au sujet.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Poursuivre l'accompagnement des professionnels de la région** dans leur mise en conformité quant aux évolutions de la réglementation,
- **veiller à la lisibilité et complémentarité de l'offre** et favoriser la circulation des actions et outils sur les territoires,
- **élargir le nombre de professionnels formés et concernés** et, dans la mesure du possible, accompagner l'émergence de nouveaux co-relais en région afin d'assurer un maillage efficient et cohérent (Gironde, Dordogne...),
- **étudier l'opportunité d'une veille collective au sein du réseau** sur les démarches en faveur de l'accessibilité des musiques actuelles aux personnes sourdes ou malentendantes (gilets vibrants, concerts signés...) en s'appuyant sur les actions d'adhérents existantes.

IÈRE MARCHE 2023

- **Positionner le RIM dans une démarche de candidature au renouvellement de son siège au sein du CA d'Agi-Son** (au titre des organisations régionales) et ce en lien avec nos homologues d'autres régions. Ceci afin de contribuer à la structuration nationale et régionale de cet enjeu.

RÉFÉRENTES THÉMATIQUE

Malika Vignon
Marine Costecalde

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS

Pierre Lafaille (Ricochet Sonore, 33)
Christian Josué (Amistança, Amistanza, 64)

RAISON D'ÊTRE

Réinterroger ses pratiques au regard des enjeux écologiques ne peut pas se restreindre à une démarche purement méthodologique et technique. Accepter de replacer son projet dans un environnement large (territoire, biodiversité, diversité culturelle ...) est un travail long et sensible. C'est à partir de ce constat que nous avons posé les intentions de cette thématique. Le RIM se pose en soutien au cheminement des acteurs sur ces sujets grâce notamment à une posture d'écoute et de confiance. L'équipe se donne la possibilité d'expérimenter des formats ou des outils pour alimenter les méthodes de travail et les pratiques professionnelles.

Pour guider ce travail auprès des acteurs de musiques actuelles, de sa gouvernance et de son équipe salariée, le RIM choisit les droits culturels et la responsabilité sociétale comme référentiels.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Être ressource** : mettre à disposition des salarié.e.s et de la gouvernance des ressources et conseils permettant d'identifier des besoins liés à la mise en place de pratiques responsables dans les projets,
- **faciliter : faire naître et préciser les sujets liés aux pratiques responsables** chez les adhérents,
- **animer : faire vivre les réflexions chez les acteurs musiques actuelles**, donner une place à ces questions dans les projets et temps forts du réseau.

Remarque : le RIM agit en complémentarité des structures et dispositifs d'accompagnement existants.

IÈRES MARCHES 2023

- **Clarifier la méthode des entretiens-conseils** en articulation avec les autres thématiques,
- **réfléchir et expérimenter sur des outils d'intelligence collective** adaptés aux besoins ayant émergés lors des entretiens conseils,
- **organiser et animer des temps d'échanges et d'information** sur ces sujets lors des temps forts du réseau.



STRUCTURATION



RÉFÉRENT DU CERCLE

Benjamin Suhard

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS

Judicaël Dacosta (Microcultures, 86)
Rudy Lannou (Mélodinote, 33)
Guillaume Mangier (De La Neige En Été, 33)
Stéphane Alaux (CIAM, 33)

RAISON D'ÊTRE

La structuration de liens de solidarité et de stratégies communes entre les différents types d'activités des acteurs des musiques actuelles est un axe fort du projet du RIM. Le cercle est un lieu d'échange privilégié entre représentants des différentes typologies d'activités pour favoriser la création de passerelles, l'identification de problématiques partagées ou prioritaires et une stratégie collective.

Pour favoriser l'émergence de réponses collectives aux problématiques de ses adhérents, le cercle vise à :

- **renforcer l'interconnaissance** entre les différentes typologies d'adhérents et la prise de conscience collective des spécificités de chacune,
- **mener la réflexion sur les bases d'une stratégie collective**, durable et solidaire impliquant l'ensemble des familles d'acteurs du réseau,
- créer ou **développer des relations stables** et durables avec les différentes **fédérations nationales** représentatives de l'ensemble de nos familles d'adhérents.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Repenser le positionnement du cercle** en fonction de l'évolution des moyens du RIM,
- **accompagner l'évolution du projet** du RIM sur les différentes thématiques liées aux activités.

IÈRE MARCHÉ 2023

- **Entamer un dialogue avec les différentes fédérations nationales** représentatives des activités des adhérents pour organiser nos complémentarités, notamment via des conventionnements.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Emmanuel Castel

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Fany Souville (Lamao Editions, 33)
Judicaël Dacosta (Microcultures, 86)

RAISON D'ÊTRE

Le RIM accompagne les labels indépendants qui se regroupent en région depuis plus de 10 ans autour d'actions collectives, avec la nécessité de repenser et diversifier leur activités. Dans la continuité d'une dynamique volontaire sur la place de la musique enregistrée en Nouvelle-Aquitaine, leur soutien et leur accompagnement demeurent nécessaires. Dans l'optique d'une stratégie globale d'accompagnement des labels sur l'ensemble de la chaîne : de la création à la diffusion, la thématique « Musique Enregistrée » intègre désormais la valorisation des œuvres et des artistes à travers le réseau de distribution physique et plus globalement Le Rayon.

L'objectif de cet accompagnement est de :

- soutenir les missions des labels indépendants,
- défendre et promouvoir la diversité musicale,
- œuvrer à la reconnaissance de la légitimité des labels indépendants au sein du secteur des musiques actuelles.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Piloter les réunions traitant de l'activité phonographique** dans le cadre de l'expérimentation et de la coconstruction des politiques publiques et transmettre les besoins des acteurs de la filière aux thématiques concernées,
- **s'appuyer sur les dispositifs dédiés du CFMV** (Contrat de filière musique et variétés) notamment à travers l'accompagnement vers la transition écologique, le TSF (transfert de savoir faire), le soutien aux radios associatives de découverte musicale ou encore le soutien à l'internationalisation,
- **travailler de manière complémentaire avec l'ensemble de nos partenaires :**
 - FELIN dans l'accompagnement des labels,
 - ALCA dans les problématiques liées au développement,
 - CONFER notamment pour faire remonter les besoins en formation des structures,
- **affiner la coordination des outils dédiés à la valorisation** physique et numérique des œuvres et des artistes (Le Rayon.org, pages promos, portail média, bacs et signalétique en boutique),
- **rationaliser la « tournée de distribution »**, confrontée à un effet de seuil lié à l'augmentation des partenaires points de ventes sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

1ÈRES MARCHES 2023

L'année 2023 sera aussi une période d'exploration et d'expérimentation avec les labels adhérents afin de redéfinir cette thématique. Cependant, il demeure nécessaire de :

- **développer l'offre « Entretiens conseils »** à destination des labels et des porteurs de projets « Musique Enregistrée »,
- **maintenir la relation privilégiée avec nos partenaires** points de vente en restant attentif à leurs besoins (supports de communication, description artistiques) nécessaires à leur force de vente et leur implication dans le projet,
- **démarrer un travail collaboratif avec la FELIN** dans le but d'articuler nos actions envers les labels indépendants,
- **réunir les labels adhérents** afin de formuler les besoins dans le cadre de la renégociation du Contrat de filière Musique et Variétés.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Nicolas Antoine

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Sara Pehau / Franck Cabandé (Beaub FM, 87)

RAISON D'ÊTRE

Durant les 5 premières années d'existence du RIM, les radios musicales ont démontré leur volonté d'implication au sein du réseau, mais aussi de coopération avec les autres typologies d'acteurs de la filière. En s'appuyant sur un nombre croissant de radios et webradios adhérentes, l'objectif du RIM pour les quatre années à venir sera de pérenniser et amplifier ces liens et dynamiques :

- poursuivre la contribution à la co-construction des politiques publiques en faveur des radios et webradios musicales,
- soutenir l'émergence et la lisibilité de leurs actions et coopérations entre radios et webradios ainsi qu'avec les autres typologies d'acteurs de l'écosystème régional,
- assurer un rôle de veille, ressource et captation des enjeux liés aux radios et webradios musicales sur le territoire régional.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Accompagner l'évaluation et les suites de l'appel à projet** « radios de découverte musicale » du Contrat de Filière,
- **capitaliser sur le nombre croissant de radios et webradios adhérentes** pour inciter des dynamiques collectives (coopérations, partage d'expérience, pistes de réflexions...),
- **adapter les actions et process de travail à l'effet de seuil** (nombre de projets radios et webradios au sein du RIM multiplié par 5 depuis sa création),
- **favoriser la transversalité avec les autres thématiques** (musique enregistrée, service civique, pratiques responsables...).

I^{ÈRE} MARCHE 2023

- **Proposer aux salariés du RIM un temps de « formation » et d'échanges autour des radios et webradios musicales et leur spécificités** pour poursuivre l'infusion d'une « culture radio » au sein de l'équipe (action initialement prévue mais n'ayant pu avoir lieu durant la crise sanitaire).

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Alice Drouet
Jean-Baptiste Magne

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Marc du Mas de Paysac (Rock et Chanson, 33)
Pierre Lafaille (Ricochet Sonore, 33)
Daniel Rodriguez (La Locomotive, 40)
Stéphane Alaux (Le CIAM, 33)

RAISON D'ÊTRE

La question de la transmission soulève des enjeux communs et des complémentarités entre des acteurs confrontés à des réalités diverses (écoles de musique, champs de la médiation et de l'action culturelle, formation professionnelle...). Afin de soutenir le développement de structures essentielles au secteur des musiques actuelles (environ 90 % des pratiquants sont amateurs et 100 % des professionnels l'ont été), le réseau se donne pour mission de faciliter l'échange de pratiques et l'intelligence collective entre les adhérents concernés. Ceci afin de permettre à chacun de parfaire son propre modèle, pédagogique comme économique, tout en identifiant les leviers permettant un développement durable de l'accès aux pratiques musicales sur le territoire régional et dans le respect des droits culturels des personnes.

Cette thématique englobe désormais le champ de la médiation, sur lequel le réseau travaille depuis sa création, et qui a de plus en plus de poids dans notre secteur et vis-à-vis des politiques publiques, mais aussi celui de la formation et du développement des compétences, qui favorise l'insertion professionnelle des musicien·ne·s désireux·se·s de développer une trajectoire artistique professionnelle.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Concevoir une méthode et un périmètre durables de cette thématique**, afin de nourrir la structuration de la filière transmission (consolidation des emplois et activités, innovation et structuration pédagogique, mutualisation de ressources, développement des parcours de publics...),
- **contribuer à la légitimation des structures et acteurs de transmission dans les politiques publiques** (en lien notamment avec le CFMV) et nourrir les perspectives d'évolution de celles-ci par le biais des concertations,
- **identifier des ressources et partenariats externes** permettant de mobiliser des compétences expertes en fonction des besoins des acteurs.

IÈRES MARCHES 2023

- **Expérimenter la démarche de codéveloppement** avec les adhérents, en s'appuyant sur la collecte d'enjeux partagés,
- **faciliter et accompagner la mobilisation opérationnelle des élus**, notamment dans le cadre des Concertations Territoriales,
- **réunir les ressources documentaires, pédagogiques et méthodologiques** pouvant contribuer à un socle commun, favorisant la mutualisation et la structuration collective.



CO-CONSTRUCTION



RÉFÉRENT DU CERCLE

Florent Teulé

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Laëtita Perrot (La Nef, 17)

Guy Garcia (Le Sans Réserve, 24)

Matthieu Perrein (Banzaï Lab, 33)

RAISON D'ÊTRE

La démarche de co-construction du RIM vise à favoriser la création d'un ensemble cohérent de dispositifs et de partenariats permettant le développement individuel et collectif des acteurs de l'écosystème musical (ressources, appuis-conseils, appels à projets, dispositifs de droit commun, mesures non-financières, Pôles de compétences,...). Ceci dans l'objectif de faire progresser les droits culturels des personnes et de permettre l'émergence de territoires créatifs et solidaires. Cette démarche se décline dans le rôle de coordination du RIM au sein du Contrat de filière « Musique et variétés », mais se déploie également dans une contribution plus large aux politiques publiques. Ceci grâce à un processus d'éducation populaire visant à autonomiser nos adhérents sur ces sujets, ainsi que grâce à une dynamique ambitieuse de dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Les bouleversements de ces dernières années, qu'ils soient sanitaires, socio-économiques ou sociétaux, ont montré le caractère essentiel de la co-construction. Au niveau des politiques publiques comme des solidarités interprofessionnelles, l'accompagnement des évolutions de notre écosystème est un élément clé de l'élaboration du projet du RIM. En proposant une vision élargie de la co-construction, nous souhaitons ainsi renforcer notre capacité à imaginer, à mettre en œuvre et à évaluer des dispositifs ou des coopérations susceptibles de contribuer à un développement durable des musiques actuelles.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Consolider le socle éthique de la démarche globale de co-construction**, au regard notamment des droits culturels et de la responsabilité sociétale (dialogue, confiance, respect, transparence, pédagogie, ...),
- **structurer progressivement une nouvelle approche de la co-construction**, en articulant les actions existantes (Contrat de filière, concertation, GIP Cafés-culture, relations aux parties prenantes, ...) avec de nouveaux projets et services aux adhérents (valorisation, plaidoyer, ...),
- **poursuivre l'identification du Cercle comme espace de ressource et de capitalisation** des besoins du secteur en matière de co-construction.

1ÈRES MARCHES 2023

- **Envisager, et soutenir le cas échéant, les implications de la renégociation du Contrat de filière** sur l'évolution des politiques publiques de droit commun,
- **explorer les opportunités permettant un financement consolidé et durable** de la mission de co-construction du RIM.

RÉFÉRENT THÉMATIQUE

Florent Teulé

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Laëtitia Perrot (La Nef, 17)

Ricet Gallet (CRMTL, 87)

RAISON D'ÊTRE

La compréhension, l'articulation, voire la convergence progressive des politiques publiques en direction des musiques actuelles est un des chantiers majeurs pour les parties-prenantes de notre écosystème. En effet, le constat, maintes fois renouvelé, du morcellement des politiques publiques reste un des principaux freins à la mise œuvre de solutions efficaces et durables.

Si nous pouvons aisément faire le constat que les différents enjeux du secteur sont liés les uns aux autres (économie, emploi, artistique, mobilité, numérique, formation, insertion, territoires...), il reste souvent difficile d'associer plusieurs partenaires voire, en leur sein même, plusieurs politiques publiques dans la prise en compte de ces enjeux.

C'est le défi que s'est lancé le RIM qui, en complémentarité avec le Contrat de filière « Musique et Variétés », intervient à différentes étapes, en agissant du diagnostic jusqu'à l'évaluation des dispositifs publics, pour :

- connaître et rendre lisibles les politiques publiques, non seulement culturelles mais aussi toutes celles qui sont aujourd'hui insuffisamment sollicitées (développement économique, insertion, développement durable, formation professionnelle, international, numérique...),
- suivre et contribuer à l'évolution des politiques publiques existantes (GIP Cafés-culture, SMAC, règlements d'intervention de droit commun, aides à l'investissement, CPER, fonds européens...), en se fondant sur une connaissance accrue des besoins et des enjeux du secteur musical (concertation, observation...),
- accompagner les acteurs dans la mobilisation, voire la co-construction, de dispositifs adaptés à leurs besoins, grâce notamment à un soutien à leurs démarches de plaidoyer.

L'enjeu est de construire une nouvelle façon de penser et de faire vivre la relation entre un secteur professionnel et ses partenaires. Cette démarche, ancrée dans les droits culturels, doit ainsi contribuer à l'efficacité des politiques publiques aux échelons locaux, régionaux et nationaux.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Poursuivre la légitimation du RIM auprès de l'ensemble des parties-prenantes de l'écosystème**, afin de faciliter l'identification, l'accompagnement, la mise en œuvre ou l'expérimentation de dispositifs (sensibilisation, outils de communication, échanges...),
- **envisager un soutien au plaidoyer en direction de nos adhérents**, et prioriser régulièrement les chantiers identifiés afin d'élaborer une stratégie réaliste à long terme,
- **consolider la stratégie de partenariats du RIM avec les autres pôles de compétences et réseaux régionaux de Nouvelle-Aquitaine** (CINA, LINA, Astre, 535, Grand'Rue, LABA, CO, Pôle Culture et Santé, CRESS, FANA, FONJEP, UFISC...).

IÈRE MARCHE 2023

- **Expérimenter le soutien au plaidoyer**, en partenariat avec 6-PM, et structurer progressivement la montée en compétence du RIM sur ce sujet.

CONTRAT DE FILIÈRE

RÉFÉRENTS THÉMATIQUE

Ugo Cazalets
Hugo Vilmoth

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Pauline Gobbini (Kiéki Musiques, 33)
Guy Garcia (Le Sans Réserve, 24)
Matthieu Perrein (Banzaï Lab, 33)

RAISON D'ÊTRE

Le Contrat de filière « Musiques et variétés », dont la deuxième version a été signée en 2020 entre l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le CNM et le RIM, est l'aboutissement d'une démarche fondée sur une responsabilité partagée dans la co-construction des politiques publiques. Il est l'expression d'une éthique et d'une stratégie commune fondées sur les droits culturels et la responsabilité sociétale des organisations (RSO). Une nouvelle étape a été franchie le 13 janvier 2022, à l'occasion de la signature d'un avenant qui ouvre partiellement la démarche à l'ensemble du champ musical. Cet avenant intègre ainsi les acteurs des musiques de répertoire et de création en prenant en compte leurs enjeux propres.

Le RIM, depuis le premier Contrat de filière signé en 2015, joue un rôle singulier dans la démarche puisqu'il en assume la coordination. Il s'agit notamment d'animer les réunions et les concertations territoriales et d'assumer un rôle de prospective et de prescription pour favoriser l'évolution de la démarche. L'année 2023 est la dernière du Contrat de filière en cours, celle de son évaluation et des négociations pour la prochaine convention, dont la signature est prévue en 2024.

À travers son rôle de coordinateur de la démarche, le RIM doit ainsi :

- coordonner les différentes instances de gouvernance en assurant l'animation des comités stratégiques et des comités de coordination et en contribuant à l'évaluation de la démarche,
- coordonner la démarche de concertation territoriale avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème,
- contribuer à l'ingénierie des politiques publiques : négociation, coordination, mobilisation de partenaires associés, rédaction, expérimentation des appels à projets et des mesures associées, articulation avec les mesures de droit commun,
- communiquer et apporter son expertise et ses conseils aux acteurs concernant les dispositifs développés dans le cadre du Contrat de filière.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Contribuer à la mise en œuvre et à l'animation de la démarche** du Contrat de filière « Musiques et variétés » pour la période 2024 - 2027,
- **favoriser l'articulation avec d'autres collectivités** (départements, agglomérations) et d'autres parties prenantes (ADAMI, FONJEP, ...),
- **assurer l'intégration et la prise en compte des acteurs des musiques de répertoire et de création**, en s'appuyant notamment sur le processus de Concertation,
- **poursuivre le dialogue avec les autres Contrats de filière à l'échelle régionale** (livre, cinéma, arts visuels) et au niveau national (autres réseaux régionaux de musiques actuelles).

1ÈRES MARCHES 2023

Durant l'année 2023, au travers d'un dialogue permanent avec les partenaires (signataires et partenaires associés) et en concertation avec l'ensemble de l'écosystème, il s'agit notamment de :

- **contribuer à l'évaluation du Contrat de filière « Musique et variétés » signé en 2020** et qui se termine en 2023,
- **participer à la renégociation du nouveau Contrat de filière (2024 - 2027)** : prendre en compte les nouveaux enjeux stratégiques, favoriser l'inclusion de l'ensemble du champ musical, contribuer à l'élaboration d'un nouvel ensemble de mesures, et interroger notre rôle vis-à-vis du comité d'attribution.

RELATIONS AUX PARTIES PRENANTES

RÉFÉRENT•E•S THÉMATIQUE•E•S

Malika Vignon
Hugo Vilmoth

RÉFÉRENT•E•S ADHÉRENT•E•S

Laurent Moulédous (Hart Brut, 64)

RAISON D'ÊTRE

Cette thématique se veut être un espace de réflexion et d'expérimentation sur la façon dont le RIM travaille avec ses parties prenantes. Quelle que soit la nature des liens, leur niveau de structuration ou encore leur régularité, le développement du projet associatif du RIM est rendu possible par l'engagement de toutes ses parties prenantes.

L'intention ici est d'interroger l'adéquation entre les besoins auxquels le projet du RIM tente de répondre et les besoins et attentes des personnes (morales ou physiques) qui ont un intérêt dans les activités et décisions de l'association et qui constituent ainsi les parties prenantes du RIM.

Décrypter, analyser ou expérimenter des « nouveaux » formats de dialogue sont autant d'actions qui pourront être activées pour répondre à cette ambition.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Explorer une méthode qui permette de structurer les liens** avec certaines parties prenantes,
- **développer un outil de cartographie** des parties prenantes,
- **faire évoluer les espaces d'évaluation du projet** pour les ouvrir davantage aux parties prenantes du réseau,
- **assurer le dialogue avec nos pairs** (réseaux culture, musique, accompagnement des acteurs) dans des espaces d'échanges régionaux ou inter-régionaux.

IÈRES MARCHES 2023

- **Identifier deux parties prenantes** avec l'équipe et mener un travail exploratoire sur la manière de structurer cette relation,
- **réunir un comité de pilotage** autour du projet de cartographie de parties prenantes,
- **coordonner et animer un conseil d'administration** dédié à la rencontre de parties prenantes,
- **penser des formats de réunion de copilotage plus partagés.**



VIE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENT DU CERCLE

Florent Teulé

RÉFÉRENT ADHÉRENT

Daniel Rodriguez (La Locomotive, 40)

RAISON D'ÊTRE

La gouvernance associative est sans doute l'enjeu interne le plus important pour le RIM. En faisant de la solidarité, de la coopération, de l'expertise et de l'innovation sociale les maîtres mots de la démarche collective, les adhérents ont impulsé une façon singulière de penser le pilotage du réseau (holacratie). Par ailleurs, le contexte et la situation du secteur des musiques actuelles nous imposent une attention toute particulière à la vie associative, à sa capacité à créer du lien et des synergies dans une perspective d'intérêt général.

C'est donc la pierre angulaire qui permet de faire du RIM une organisation apprenante, capable d'innovations dans un contexte de mutation permanente. Elle suppose de garantir une gouvernance, une communication et une gestion responsables, notamment par un espace de coordination du projet adapté aux enjeux de nos parties prenantes internes et externes.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Consolider ce Cercle comme l'espace de coordination du projet associatif**, pour notamment accompagner les mutations du projet,
- **engager une réflexion et des expérimentations liées à la vie associative du RIM**, dans l'objectif d'ancrer le lien aux adhérents (interconnaissance, solidarité, résolution de l'enjeu économique, ...),
- **œuvrer à la sécurisation du modèle économique et social du RIM**, afin de renforcer l'efficacité de nos réponses aux besoins des acteurs dans un contexte contraint,
- **participer à la définition des engagements stratégiques et éthiques du RIM**, ainsi qu'à leur valorisation auprès de nos parties prenantes.

IÈRE MARCHE 2023

- **Prioriser l'attention du Cercle sur la résolution des trois crises que traverse le RIM** (crise de la filière, crise de croissance interne et décrochage budgétaire).

RÉFÉRENT•E•S THÉMATIQUE•E•S

Léa Gilbert
Florent Teulé

RÉFÉRENT ADHÉRENT

Daniel Rodriguez (La Locomotive, 40)

RAISON D'ÊTRE

La gouvernance du RIM est partagée, représentative et démocratique. Sa raison d'être est de faire sens et de faire lien. Elle doit être la clé de voûte des instances de gouvernance élues et opérationnelles. L'objectif de cette thématique est de réfléchir aux meilleures manières d'impliquer les adhérents au sein du RIM, de se questionner sur les processus de concertation et de prise de décision, et de mettre en place les moyens nécessaires pour faire vivre le projet associatif commun.

Il s'agit de :

- garantir la lisibilité du projet associatif et la bonne circulation des informations et des actions menées par le RIM,
- impliquer les adhérents dans le projet associatif du RIM, impulser un sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée vis-à-vis de l'objectif commun,
- favoriser l'interconnaissance, l'échange de pratiques et les coopérations entre acteurs,
- rythmer la vie associative et fédérer la filière autour de temps forts impliquant l'ensemble des adhérents, la gouvernance et l'équipe salariée,
- garantir le fonctionnement des process liés aux adhésions : intégration des nouveaux adhérents, suivi, départs...
- se questionner sur les évolutions à apporter à la gouvernance : démocratie interne, renouvellement, statuts, règlement intérieur, valeurs...

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Améliorer l'articulation de toutes les instances de gouvernance** : Conseil d'Administration, Bureau, Comité de Ressources Éthiques, gouvernance opérationnelle,
- **faciliter l'appropriation du nouveau process d'adhésion** par l'équipe et la gouvernance,
- **réfléchir à l'évolution des Routes du RIM** : rythme, format, contenus, organisation...
- **poursuivre l'amélioration de la gouvernance au regard des principes éthiques** portés par le RIM (RSO, Droits culturels) et mettre en œuvre les évolutions potentielles.

1ÈRES MARCHES 2023

- **Repenser l'organisation des séminaires** pour favoriser l'implication de l'ensemble de la gouvernance et instaurer un rythme à l'année (juin avec le CA, décembre avec la gouvernance opérationnelle),
- **impulser un programme de formation de la gouvernance.**

RÉFÉRENT•E•S THÉMATIQUE•E•S

Jean-Baptiste Magne
Léa Gilbert

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE

Nolwenn Migaud (Banzaï Lab, 33)

RAISON D'ÊTRE

La communication du RIM vise à garantir la circulation des informations en son sein, à valoriser les actions portées par le réseau et ses adhérents et les représenter dans leur unité comme dans leur diversité.

Après 5 ans d'existence, le RIM s'attache à requestionner son identité et réaffirmer ses valeurs pour poser les bases d'un nouveau récit collectif de la filière musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine.

Il s'agit de :

- rendre lisibles et compréhensibles les actions du réseau : veille, ressources sur la filière pour informer les acteurs,
- accompagner les mutations du secteur, structurer les éléments du plaidoyer et incarner le récit collectif,
- identifier et valoriser les initiatives, les métiers, les personnes afin de faire connaître la filière et sensibiliser à ses enjeux.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Pérenniser la fonction d'apprentissage** pour poursuivre le travail de repérage et de valorisation des acteurs de la filière,
- **construire les modalités de production et de diffusion d'un nouveau récit,**
- **poursuivre le travail de clarification et d'appropriation des outils du RIM,**
- **poursuivre la dynamique de création de relations solides et pérennes** autour de la communication du réseau.

IÈRE MARCHÉ 2023

- **Structurer la stratégie éditoriale du RIM et du Rayon,** en thématisant les contenus et en ritualisant leur publication.

RÉFÉRENTES THÉMATIQUES

Isabelle Bousquet
Zoé Corsini

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Membres du Bureau

RAISON D'ÊTRE

Après 6 années, le RIM se doit de continuer à être une structure administrative durable, socialement responsable, au service des acteurs de l'écosystème des musiques actuelles et de ses adhérents.

La bonne mise en œuvre du projet implique une vigilance accrue concernant les évolutions des contextes politiques, économiques et législatifs du secteur. Ceci en maintenant un équilibre entre les obligations administratives et la réalité des besoins de l'équipe salariée, tout en tenant compte des réalités des adhérents.

Pour ce faire, il est nécessaire de :

- administrer le RIM dans le respect de la législation du travail du secteur d'activité,
- penser la stratégie économique et financière du RIM sur le long terme pour garantir la pérennité de l'association,
- coordonner financièrement les projets en lien avec l'équipe et les deux sites de travail,
- adapter la gestion de l'association à la réalité professionnelle de l'équipe du RIM et des parties-prenantes du secteur.

PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

L'enjeu du RIM est aujourd'hui de trouver un nouvel équilibre économique, au regard notamment de la mise en œuvre de l'avenant 182 de notre convention collective ÉCLAT.

Ce contexte singulier nous amène à :

- **accompagner les mutations de notre modèle économique** (sécuriser la masse salariale, explorer une politique d'économie de charges, rechercher de nouvelles sources de financement, mesurer l'impact économique de partenariats extérieurs),
- **accompagner l'équipe salariée face à ces changements**, en garantissant une gestion opérationnelle des différents projets,
- **apporter notre expertise administrative en externe** : soutenir les adhérents sur leur organisation administrative (conseils sur leurs outils, mutualisation d'outils internes au RIM...).

IÈRES MARCHES 2023

- **Mettre en œuvre une démarche de réduction des charges**, notamment en poursuivant les recherches de nouveaux locaux pour les différents sites de travail,
- **soutenir la mise en œuvre opérationnelle des différents projets du RIM**, en lien étroit avec l'équipe salariée et les autres thématiques,
- **renforcer le dialogue avec nos pairs** : favoriser et impulser l'échange de pratiques avec les autres réseaux régionaux de musiques actuelles.

RESSOURCES HUMAINES

RÉFÉRENT·E·S THÉMATIQUE·E·S

Isabelle Bousquet
Florent Teulé

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S

Membres du Bureau

RAISON D'ÊTRE

En faisant de la proximité, de l'expertise et de l'innovation les maîtres mots de la démarche du RIM, les adhérents ont impulsé une façon singulière d'aborder la gestion des compétences en cohérence avec les principes associatifs et les ambitions du projet.

L'organigramme du RIM est donc à l'image de l'organisation de sa gouvernance : une articulation étroite entre spécialisation et proximité.

L'équipe du RIM, répartie sur deux sites de travail (Poitiers et Bègles), est composée de 15 salarié·e·s, (dont un·e mutualisé·e) et représentera 13,5 ETP en 2023. Ses compétences au service du réseau ont été pensées pour répondre aux enjeux du secteur sur le long terme.

Cette façon d'interagir avec les adhérents et au sein même de l'équipe salariée du RIM doit continuer à être éprouvée, cultivée. Informer, accompagner les salarié·e·s, mobiliser et développer les ressources humaines du RIM dans le respect des principes éthiques nécessaires au bon déploiement du projet sur les territoires seront les maîtres mots afin de poursuivre une dynamique faisant du RIM une organisation apprenante et innovante.

Les principaux objectifs pour les ressources humaines se définissent ainsi :

- garantir une gestion des ressources humaines durable : améliorer la qualité de vie au travail, appliquer un management responsable et participatif, appréhender les besoins en compétences sur le long terme et accompagner au changement (GPEC). S'assurer de la convergence puis la cohésion des postures, des méthodes et des outils de travail,
- créer une dynamique de travail et d'équipe favorable à la bonne réalisation du projet,
- consolider le dialogue entre la gouvernance et l'équipe salariée : favoriser le dialogue social. Trouver des solutions répondant aux besoins des salarié·e·s et de la gouvernance.

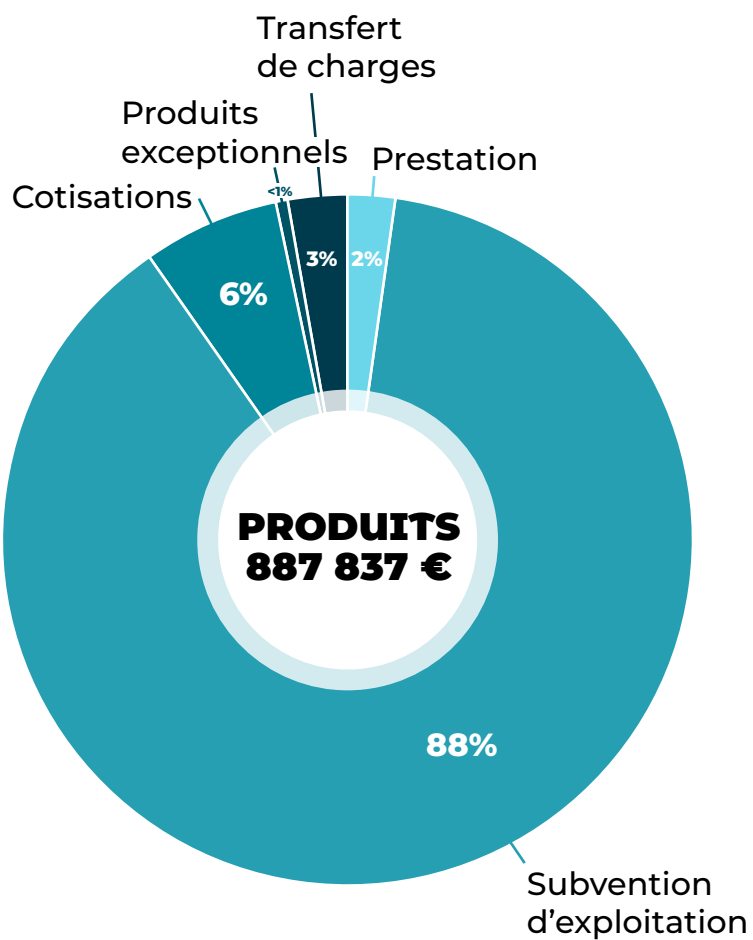
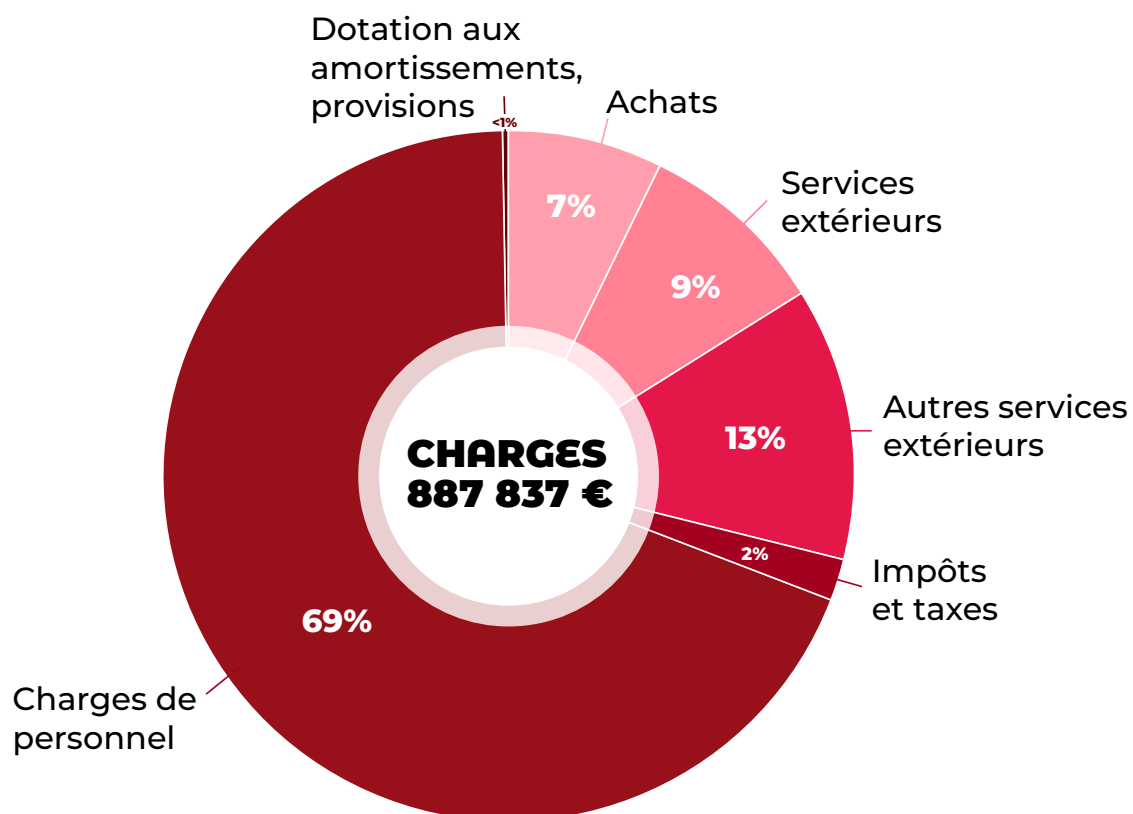
PRINCIPAUX ENJEUX PLURIANNUELS

- **Sécuriser les ressources humaines du RIM**, en cherchant de nouvelles ressources pour compenser l'impact économique de l'application conventionnelle de l'avenant 182, compléter les temps de travail partiels « subis » et insuffisants au regard de la charge de travail pour la bonne réalisation des missions après cinq ans d'existence,
- **gérer, améliorer et analyser les besoins d'organisation des compétences du RIM** : ajuster la répartition des fonctions et compétences dans un processus permanent d'accompagnement au changement,
- **développer les temps d'échanges entre l'équipe et la gouvernance** : accompagner l'équipe et la gouvernance élue du RIM dans la conception et le déploiement du projet associatif du RIM. Organiser et permettre des temps d'échanges plus réguliers,
- **veiller à l'amélioration durable de la bonne qualité de vie au travail des salarié·e·s** : aux bonnes conditions de travail des salarié·e·s : appliquer les principes de la QVT en impliquant les salarié·e·s dans une démarche participative, assurer l'accompagnement et l'inclusion des nouvelles ressources humaines,
- **poursuivre la mise en œuvre du dialogue social et l'amélioration des outils liés aux ressources humaines** (mise en œuvre et négociation des accords collectifs : télétravail, organisation du temps de travail, plan de déplacement...).

1ÈRES MARCHES 2023

- **Réinterroger, adapter et investir du temps dans le management** afin de mieux prendre en compte les évolutions professionnelles des salarié·e·s, conjointement avec les élu·e·s,
- **suivre et mettre en œuvre les résultats de l'accompagnement RH de CONFER**,
- **rechercher des financements complémentaires pour sécuriser les emplois** suite à l'application des nouvelles dispositions conventionnelles comme l'avenant 182 et ainsi mener une politique salariale favorisant la capacité de mobilité interne de l'équipe,
- **être ressource sur les outils RH pour nos adhérents.**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

CHARGES		TOTAL	PRODUITS		TOTAL
Achats	65 519 €		Prestation	21 000 €	
Etude et prestation	45 620 €				
Vente de disque / TPE	15 500 €		Vente de disque / TPE	15 000 €	
Fournitures informatiques	1 300 €		Participation Adhérents formation projet Services civique	6 000 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 899 €				
Fournitures administratives	1 200 €				
Services extérieurs	79 455 €				
Location	61 638 €		Subventions d'exploitation	782 407 €	
Outils numériques collaboratifs	1 799 €				
Site Internet hébergement	4 018 €		Conseil Régional Nouvelle Aquitaine		
Assurances	1 900 €		- Spectacle vivant / Économie créative	530 000 €	
Documentation	1 100 €		- Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques	42 000 €	
Formation	9 000 €				
Autres services extérieurs	111 719 €		Subvention État		
Personnel Groupement employeur AGECC&CO	3 480 €		- DRAC	151 086 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	17 520 €		- Fonjep	21 321 €	
Déplacements, missions et réceptions	78 229 €		- DRAJES	12 000 €	
Publicité publication	500 €		- Aide à l'emploi	6 000 €	
Frais postaux et de télécommunication	6 200 €				
Services bancaires	710 €		Conseil Départemental de la Gironde	20 000 €	
Divers	5 080 €				
Impôts et taxes	19 164 €				
Impôts	19 164 €		Cotisations	56 000 €	
Charges de personnel	609 880 €		Cotisation adhérents	32 000 €	
Salaires CC permanents	605 730 €		- 50€/mois de volontariat	24 000 €	
Autres charges de personnel	1 650 €		Produits exceptionnels	6 000 €	
Contribution conseil d'établissement	2 500 €		Don	6 000 €	
Dotation aux amortissements, provisions	2 100 €				
Amortissement matériel	2 100 €		Transfert de charges	22 430 €	
			Remboursements Formation	22 430 €	
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	887 837 €		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	887 837 €	
Emploi des contributions volontaires en nature			Contributions volontaires en nature		
Secours en nature	15 000 €		Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens			Bénévolat	15 000 €	
			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES	902 837 €		TOTAL DES PRODUITS	902 837 €	

Date :
Le 23 novembre 2022

Nom, prénom et qualité :
ROUX Eric / Co-Président

Signature :
RIM-Réseau des Indépendants de la Musique
388 boulevard J.J. Bosc - CS 109
33323 Bègles cedex
Tel: 05 56 84 15 26 / le-rim.org
SIRET : 827 554 892 00023 - APE : 94 99 Z



RÉSEAU DES INDÉPENDANTS DE LA MUSIQUE

<http://le-rim.org>
<https://le-rayon.org>

bonjour@le-rim.org

SIÈGE SOCIAL

388 boulevard Jean-Jacques Bosc CS109
33323 Bègles CEDEX
05 56 84 15 26

SITE POITIERS

91, Boulevard du Grand Cerf
86000 Poitiers
05 49 55 78 30

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

Landes
Pyrénées-Atlantiques
06 08 25 82 56

Gironde
06 08 23 32 68

Corrèze
Dordogne
Lot-et-Garonne
06 08 00 21 20

Creuse
Haute-Vienne
Vienne
06 78 72 05 68

Deux-Sèvres
Charente
Charente-Maritime
06 78 72 82 47

Association agréée d'éducation populaire
SIRET : 827 554 882 00023
APE : 94 99 Z